Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

cerfa

**N° 14734*03**

***Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale***

***Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative***

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
|---|---|---|
| | | |

## 1. Intitulé du projet

COnstruction d'un pôle santé sur deux niveaux à Phalsbourg

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

**2.1 Personne physique**

Nom Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale SCI BIHOC

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Eric HEINRICH

RCS / SIRET 8 3 2 0 5 5 4 4 6 0 0 0 1 3 Forme juridique SCI

***Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1***

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)* |
|---|---|
| 41. a) | aire de stationnement de plus de 50 unités : le projet en compte 56 |

## 4. Caractéristiques générales du projet

***Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire***

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Construction d'un bâtiment sur deux niveaux comprenant un kinésithérapeute, un laboratoire, un opticien, un infirmier et trois lots vides (en cours de commercialisation)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

**4.2 Objectifs du projet**

création des cabinets médiaux et d'un commerce à Phalsbourg

**4.3 Décrivez sommairement le projet**

**4.3.1 dans sa phase travaux**

Il s'agit d'une construction neuve, ainsi le parking d'accompagnement sera réalisé en même temps que les bâtiments.
Les mesures classiques de protection contre les nuisances seront prévues : propreté du chantier, balisage, information, arrosage pour éviter l'émission de poussière, etc...
L'accès au chantier se fera depuis l'accès au sud de la parcelle en double sens de circulation.

**4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Après aménagement, les accès et stationnements se feront en circulation à double sens depuis l'accès se situant au sud de la parcelle.
Des cheminements sécurisés pour les piétons seront mis en place afin de garantir la séparation des flux de véhicules et des piétons
L'éclairage du parking et des zones de circulation piétonnes sera conforme aux normes en vigueur

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**
*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

demande de permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| nombre de places de stationnement ouvertes au public | 56 |
| nombre de places réservées aux PMR | 2 |
| nombre de places avec borne de recharge électrique | 2 |
| nombre de places de stationnement réservées au personnel | 20 |
| surface d'enrobé totale | 1 604,67m² |
| emprise aire de stationnement ouverte au public | 1 354,67m² |
| emprise au sol des constructions | 935,53m² |

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAC Louvois 57370 PHALSBOURG

**Coordonnées géographiques**[1] **Long.** 48°46'12"N **Lat.** 7_°14'26"E

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Communes traversées :

***Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6***

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** **Oui** ☐ **Non** ☒

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** **Oui** ☐ **Non** ☐

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | ☐ | ☒ | |
| En zone de montagne ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | ☐ | ☒ | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | ☐ | ☒ | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ☐ | ☒ | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un site inscrit ? | ☐ | ☒ | |
| **Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :** | **Oui** | **Non** | **Lequel et à quelle distance ?** |
| D'un site Natura 2000 ? | ☐ | ☒ | |
| D'un site classé ? | ☐ | ☒ | |

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**
Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel* |
|---|---|---|---|---|
| **Ressources** | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☒ | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | ☒ | ☐ | Le projet nécessitera des remblais de terre pour sa réalisation |
| **Milieu naturel** | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | ☐ | ☒ | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | ☐ | ☒ | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | ☐ | ☒ | |
| **Risques** | Est-il concerné par des risques technologiques ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | Des mesures de précaution classiquement mises en œuvre sur les chantiers seront prises pour assurer la sécurité et la santé du personnel intervenant et des usagers.<br>En phase d'exploitation un local pour l'entrepôt des DASRI sera mis-en-place, ainsi qu'un réseau de collecte spécifique. |
| **Nuisances** | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | ☒ | ☐ | - en phase chantier des déplacements d'engins et de transport de matériaux sont à prévoir<br>- en phase d'exploitation, le trafic sera essentiellement lié à la patientèle et aux petites livraisons. |
| | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | - Le projet n'est pas source de bruit en phase exploitation.<br>- Le projet pourra être source de bruit en phase chantier (lié au fonctionnement des engins). La gêne sera temporaire et des mesures classiques de réduction du bruit seront mises en œuvre (pas de phase "grand bruit", ni de travaux de nuit ou le week-end...).<br>- Le projet est soumis au bruit du trafic routier mais n'y est pas sensible. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | Le projet n'est pas source d'odeurs en phase exploitation.<br>- Le projet peut être source d'odeurs en phase chantier (gaz d'échappement, poussières...). Cependant, l'impact est temporaire et permet de réduire les éventuelles nuisances. Des mesures du type arrosage des sols décapés par temps sec et bâchage des bennes de matériaux seront mises en œuvre pour éviter l'envol des poussières. Le brûlage des déchets sera interdit.<br>- Le projet est soumis aux odeurs liées au trafic routier, mais n'y est pas sensible. |
| | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | - Le projet n'est pas source de vibrations en phase exploitation.<br>- En phase chantier, il est possible que le fonctionnement des engins génère des vibrations. L'impact est temporaire et la population concernée est limitée et trop éloignée pour pour ressentir une gêne.<br>- Le projet est soumis aux vibrations dues au passage du trafic routier, mais n'y est pas sensible. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | ☒<br>☒ | ☐<br>☐ | Le parking et les allées de circulations sont éclairés selon les normes en vigueur |
| **Emissions** | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | ☒ | ☐ | En phase chantier, le fonctionnement des engins sera émetteur de gaz d'échappement et de poussières. Les entreprises respecteront la réglementation en vigueur sur les émissions de gaz d'échappement.<br>Des mesures de bonnes pratiques de chantier permettront de réduire les envols de poussières (bâchage des bennes de matériaux...). Le brûlage des déchets sera interdit.<br>Aucune émission supplémentaire en phase exploitation car le projet n'est pas de nature à augmenter le trafic de manière significative. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ? | ☒ | ☐ | Les rejets des eaux pluviales sur les surfaces imperméabilisées créées au niveau du parking et de la toiture seront collectés et traités par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être rejetés dans le réseau d'assainissement. Il n'y aura pas de rejet direct vers le milieu naturel. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | ☒ | ☐ | En phase chantier, différents types de déchets pourront être générés :<br>- inertes : enrobés, matériaux de terrassements, béton, déchets verts...<br>- non dangereux : déchets industriels banals (cartons, plastiques, emballages...), ordures ménagères, ferrailles...<br>- dangereux : bidons de peinture solvantée, bombes aérosols, huiles... en quantités limitées. Des mesures de bonne gestion de chantier seront appliquées : collecte, stockage dans des contenants appropriés et évacuation vers filières adaptées.En phase exploitation des poubelles seront mises à disp |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Patrimoine / Cadre de vie / Population** | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | ☐ | ☒ | |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de parking d'accompagnement n'est pas une opération susceptible d'affecter l'environnement pour les raisons suivantes :

1) Nature du projet : faible superficie du projet, pas d'augmentation du trafic. L'objectif du projet est de répondre aux besoins en stationnement du projet de commerces.

2) Pas d'impact sur le milieu naturel ( faune et flore)

3) Les impacts du projet sont restreints et limités à la phase chantier.(peu de nuisances)

4) Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet seront mises en œuvre : gestion des eaux pluviales, mesures de bonne gestion de chantier permettant de maîtriser les nuisances

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| **1** | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ; | ☒ |
| **2** | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | ☒ |
| **3** | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | ☒ |
| **4** | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | ☒ |
| **5** | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | ☒ |
| **6** | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | ☐ |

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
| --- |
| |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

| | | | |
| --- | --- | --- | --- |
| Fait à | REICHSHOFFEN | le, | 18/02/2020 |
| Signature | | | |